

	
Délibération n° 6	Conseil Municipal du Mercredi 6 février 2019
Services des Sports	Domaine de compétence : 7.5- Subvention
<p>Le Mercredi 30 Janvier deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<p>Date de convocation : 28/01/2019</p> <p>Membres présents : 26</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 7</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 7</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 0</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 08/02/2019</p>	<p><b>Présents</b> : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, <b>Adjoint</b>, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Pascal THIEBAUX, Madame Stéphanie CODRON, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Georges BOUCHART, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir</b> :</p> <p><b>Absent (s) excusé (s)</b> : Monsieur Lucien BONVOISIN à Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Isabelle ROMANCANT à Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Laurie CAFFIER à Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Angélique COUSIN à Madame Martine GHEZAL, Madame Monique VAMBRE à Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p><b>Absent (s) non excusé(s) : 0</b></p> <p><b>Votants : 33</b></p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Sébastien BAILLET</p>
<p>Objet : Aide financière pour le déplacement à Los Angeles aux États-Unis de Julien LAMOUR et Doryan COUROUBAS.</p>	
<p>Rapporteur : Madame DELSAUX Dominique, Adjointe</p>	
Synthèse de la délibération :	<p>Demande d'une aide financière pour messieurs Julien LAMOUR et Doryan COUROUBAS suite à leur sélection par l'association TEAM L.A 59.62 pour participer à un tournoi de football à Los Angeles (États -Unis)</p>

**Considérant** que l'association TEAM L.A 59-62 emmène chaque année un groupe de 20 joueurs de 15 à 17 ans à Las Vegas et à Los Angeles afin de disputer deux des plus grands tournois de football nord-américain.

**Considérant** que Julien LAMOUR et Doryan COUROUBAS sont de jeunes éaplois sélectionnés par cette association pour leurs qualités sportives mais aussi scolaires (linguistique) et sociales.

**Considérant** que Julien LAMOUR et Doryan COUROUBAS souhaitent participer à ce tournoi aux États-Unis dans le courant du mois de février 2019.

**Considérant** que Julien LAMOUR et Doryan COUROUBAS se sont engagés dans de multiples démarches (tombola, vente de cases...) et qu'une aide de 150€ (cent cinquante euros) serait appréciée pour les aider à participer à ce tournoi.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

- d'autoriser Monsieur le Maire à accorder une subvention de 150€ (cent cinquante euros) à chacun des protagonistes. Étant mineurs, les sommes seront versés sur les comptes de M ou Mme Eddy LAMOUR et de M ou Mme COUROUBAS, parents.

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 08 Février 2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.